

ATELIER SUR LA RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME

DATE

Le mercredi 20 février 2019

HEURE

9h30 à 16h30

LIEU

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels,

Québec, QC, G1W 3Z6

Salle Monet & Van Gogh au 3e étage;

** Stationnement gratuit intérieur et extérieur*

COÛTS

80 \$ avec repas*

60 \$ sans repas

**Buffet froid et chaud inclus sur place au restaurant «Le 10Vagues» de l'hôtel*

COLLABORATEURS

Présentateurs principaux de Transports Canada

Mme Annie Larouche, M. Bernard Leclerc et M. Mario Lavoie.



Avec la participation financière de :



OBJECTIFS

- ▶ Résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel maritime;
- ▶ Informer l'industrie maritime des changements en cours et à venir à la Convention STCW.

PRINCIPAUX THÈMES COUVERTS

- ▶ Retour sur les questions et recommandations de l'atelier 2018;
- ▶ L'adoption du nouveau règlement sur le personnel maritime (RPM);
- ▶ Brevets de mécaniciens de marine et période de transition;
- ▶ Mise à jour des exigences des nouvelles formations;
- ▶ Parcours de formation des officiers «Hawsepip»;
- ▶ Clarification sur le brevet SVO et autres brevets de navigation domestiques;
- ▶ Processus de traitement des dossiers pour les immigrants;
- ▶ Autres questions des participants.

Si vous avez des suggestions de thèmes pour l'atelier, veuillez nous en faire part sans tarder. Merci!

INFORMATIONS

Communiquez avec nous par courriel au maritime@csmoim.qc.ca ou par téléphone au 418-694-9059 poste 225.



Transports
Canada

Transport
Canada